Les différents points lumineux

Chaque voirie a ses spécificités qui justifient un éclairage adapté selon son utilisation. L'éclairage d'une résidence ne nécessite pas l'installation des mêmes équipements que l'éclairage des routes intercommunales ou des rues piétonnes. Il faut donc distinguer l'éclairage résidentiel de l'éclairage routier.



L'éclairage résidentiel

L'éclairage des voies de desserte et des avenues résidentielles doit favoriser principalement la sécurité du trafic non motorisé. Un éclairage de haute qualité protège les piétons et les enfants jouant dans la rue.

L'efficacité énergétique constitue un aspect particulièrement important de l'éclairage moderne des voies de desserte et des avenues résidentielles. Il arrive que les luminaires utilisés pour l'éclairage urbain intègrent une technologie d'éclairage dépassée ou des systèmes vétustes requérant une modernisation d'urgence. Les concepts intelligents de commande intégrés dans les principaux dispositifs d'éclairage urbain présentent un potentiel d'économie d'énergie considérable et permettent de réduire les coûts de maintenance et les émissions de CO2.

L'éclairage routier

Un bon éclairage est indispensable, en particulier sur les routes, car elles sont empruntées de plusieurs façons. L'éclairage doit rendre la circulation plus sûre pour tout le monde, permettre aux usagers de la route de se repérer les uns les autres bien à l'avance, fournir une meilleure capacité d'orientation et un système de guidage, délimiter la trajectoire de la route et mettre l'accent sur les zones dangereuses. L'accent est mis en particulier sur le trafic motorisé. Plus les usagers de la route roulent vite, plus la qualité de l'éclairage doit être élevée.